BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET	Date : 01/04/2022.....

INTITULE DE L'ACTION : le nouveau monde en fête

DEPENSES (*)		**RECETTES**	
Location(s) (1)		Autofinancement	
Frais de transport (2)	50	Participation des personnes (4)	120
Boissons et alimentation	550		
Achat de fournitures (3) *(à détailler)*		Autres financements *(à préciser)*	
Assurance			
Tracts, affiches	70		
		Aide demandée au PIC	**1100**
Taxes (SACEM)			
Divers			
Coop'art	550		
Personnel bénévole		Bénévolat	
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	1220		
Financement d'un autre projet (5)	600		
TOTAL	1820	**TOTAL**	1820

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,…)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.